

La FSU agit aussi dans d'autres instances

La Profession est appelée à voter pour les Comités Techniques, les Commissions Administratives Paritaires et les Commissions Consultatives Paritaires. Le résultat des élections aux Comités Techniques déterminera la composition d'autres instances qui sont toutes aussi centrales dans le quotidien des collègues.

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)

Il en existe un dans chaque département. Il réunit le Préfet, le Directeur académique, des représentants du département et des municipalités, des parents d'élèves et des élus des personnels. Le CDEN joue aussi un rôle important en matière de sectorisation. À l'heure où les collectivités territoriales ne cachent plus leur volonté d'intervenir dans le champ scolaire et notamment la pédagogie, il est indispensable de porter un message clair dans ces instances, celui de la défense du Service public d'Éducation. **Pour cela, un réflexe indispensable, votez pour la liste FSU au CTA** (la composition des CDEN dépend de la répartition des voix au niveau départemental pour le CTA).



Action menée au collège Rosa Parks de Villabé en 2017 pour dénoncer le projet de carte scolaire présenté en CDEN.

Action sociale

Il existe des instances aux niveaux académique (CAAS : commission académique de l'action sociale) et départementale (CDAS).

Les interventions répétées des représentants FSU ont permis d'obtenir plusieurs rallonges budgétaires de l'enveloppe académique. Celle-ci a permis de proposer une revalorisation des barèmes de l'action sociale, en particulier pour l'accueil des jeunes collègues et pour les aides au logement. Cette question du logement en Île-de-France a été portée sans relâche par la FSU : elle a finalement été reconnue comme prioritaire par le précédent Gouvernement et confirmée depuis, via une allocation de plus d'un million d'euros spécifique à ce sujet pour notre académie cette année. **Pour que l'action sociale continue de profiter à tous les collègues, votez pour la liste FSU au CTA** (la composition de la CAAS dépend des résultats au CTA).

Le Comité Hygiène Santé et Conditions de Travail (CHSCT)

Il existe aux niveaux académique et départemental. Il étudie les questions de santé et de conditions de travail. Il joue un rôle particulièrement important en matière de prévention des risques professionnels. C'est un véritable outil pour porter nos revendications en matière d'amélioration des conditions de travail. La FSU a été la seule à siéger au complet dans tous les CHSCT, à participer à tous les groupes de travail, à toutes les visites d'établissements. La FSU a ainsi saisi le CHSCT académique sur les conséquences des fusions de CIO, mettant en avant les conséquences désastreuses pour les personnels. **Pour permettre la poursuite de ce travail indispensable, en lien avec les mobilisations sur le terrain, votez pour la liste FSU au CTA** (la composition du CHSCT dépend des résultats au CTA).



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN